



Le logo et le visuel de la plaquette ont été réalisés par Nicolas LEDAY, diplômé en 2015 de la Haute Ecole des Arts du Rhin, Expression Plastique – Illustration

« Je souhaite représenter la rencontre que constitue le projet Signature par l'utilisation, dans une même illustration, de langages visuels différents, symbolisant le monde du bâtiment et le monde de l'art. Le mariage contrasté des deux univers peut donner naissance à des architectures hybrides, utopiques ou simplement étranges, ou encore permettre l'éclosion de créatures complémentaires suggérant l'idée de symbiose. »

www.nicolasleday.com / contact@nicolasleday.com

Dossiers de candidature et informations sur le site eurooptimist.eu/signature

Contact Valentine LEPAGE / Eurométropole de Strasbourg
DDEA - Direction du Développement Economique et de l'Attractivité
1 Parc de l'étoile / 67076 Strasbourg Cedex

signature.eurometropole@strasbourg-creative.eu
03 68 98 65 86

Un projet 

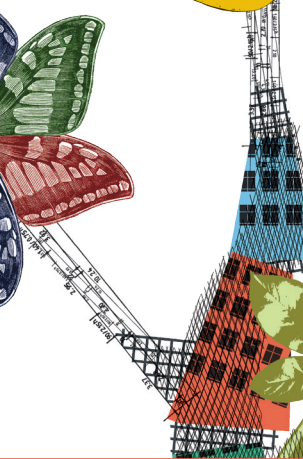
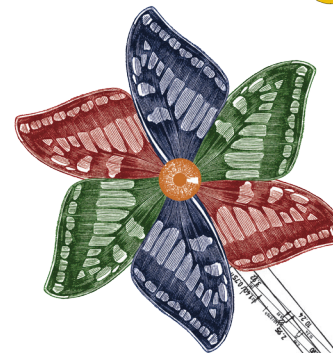
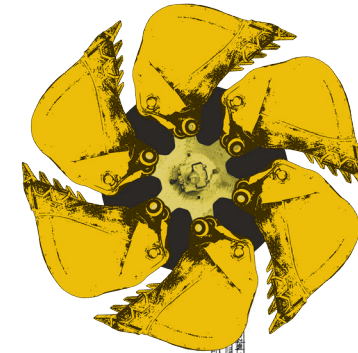
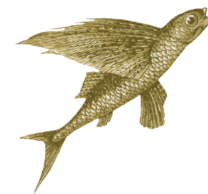
En partenariat avec :



La rencontre de l'art
et de l'immobilier

Strasbourg.eu
eurométropole

Appel
à projets



La rencontre de l'art
et de l'immobilier



Vous êtes porteur d'un projet de construction ou de rénovation immobilière dans le secteur privé sur le territoire de l'Eurométropole.

SIGNATURE Eurométropole vous permet :

- de valoriser votre projet immobilier en renforçant son identité
- d'intégrer une dimension artistique et créative à votre réalisation dès sa phase de conception
- de bénéficier d'un financement incitatif de l'Eurométropole

Vous êtes artiste, entrepreneur de la filière créative dans les domaines du dessin, de la peinture, de la sculpture, du design, des métiers d'art, des nouveaux médias, de la photographie, du graphisme, des aménagements paysagers, du lighting design sur le territoire de l'Eurométropole.

SIGNATURE Eurométropole vous permet :

- d'associer vos talents à un projet immobilier local
- de signer votre contribution artistique
- de bénéficier du financement de votre travail de conception par l'Eurométropole



contribue à transformer le paysage urbain par la rencontre de l'art et de l'immobilier.

Pour qui ?

L'appel à projets s'adresse à un porteur de projet immobilier du secteur privé ayant le projet de construire ou rénover un bâtiment existant, situé sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Selon quelles modalités ?

1. *Vous êtes à la recherche d'une compétence créative ?*
Soumettez un **dossier sur note d'intention** de votre projet pour solliciter un accompagnement par un groupe d'experts dans la consultation puis la sélection d'un créatif de talent résidant sur le territoire de l'Eurométropole ou diplômé d'une école supérieure d'art de l'Eurométropole.
2. *Vous avez déjà identifié une compétence créative ?*
Remplissez un **dossier sur projet** présentant votre partenariat avec un créatif diplômé d'une école supérieure d'art de l'Eurométropole.

Pour quelle aide ?

L'aide financière de l'Eurométropole est versée au partenaire créatif et couvre :

- l'indemnisation de consultation dans le cadre de la candidature sur note d'intention à hauteur maximale de 2 000 € par créatif consulté
- les frais de conception de l'œuvre à hauteur maximale de 15 000 €

Le porteur de projet immobilier prend en charge la réalisation et l'installation de l'oeuvre. (au minimum 50% du coût total de l'oeuvre)

Tout dossier est soumis à la validation d'un jury composé notamment de l'Eurométropole, de la ville de Strasbourg, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Fédération Régionale des Métiers d'Arts d'Alsace, d'ACCRO – opérateur de l'économie créative, d'un représentant de la commune ou du quartier d'implantation du projet immobilier.

CALENDRIER

L'appel à projets est ouvert dans la limite des crédits annuels dédiés à cette opération (soit la sélection prévisionnelle de 3 dossiers sur note d'intention et 2 dossiers sur projet).

• Dossier sur note d'intention : dépôt à tout moment à l'adresse

signature.eurometropole@strasbourg-creative.eu

• Dossier sur projet : dépôt jusqu'au 30 avril de chaque année à l'adresse

signature.eurometropole@strasbourg-creative.eu

Un jury spécifique de pré-sélection sera organisé.